**Zeitschrift:** Zeitschrift für schweizerische Geschichte = Revue d'histoire suisse

**Band:** 1 (1921)

Heft: 4

**Bibliographie:** Revue des publications historiques de la Suisse romande 1921

Autor: [s.n.]

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 29.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Revue des publications historiques de la Suisse romande, 1921.1)

# Histoire générale.

L'histoire ancienne de notre pays est aussi captivante par la difficulté des problèmes qu'elle pose que par les conflits de méthodes qu'elle entraine. Captivante en même temps que décevante. Les textes sont connus; mais leur interprètation ne cesse de varier; les découvertes archéologiques se succèdent; mais l'accord est loin de se faire sur les leçons qu'il convient d'en tirer. Telle est l'impression générale qui se dégage de la lecture d'un récent travail dans lequel M. Félix Stähelin fait preuve d'un esprit à la fois critique et constructeur, en même temps que de vues pénétrantes et nouvelles. Sous la forme d'un compte-rendu du livre d'Eduard Norden, Die Germanische Urgeschichte in Tacitus Germania, et d'une discussion des idées de cet auteur, M. Stähelin nous présente ses propres idées sur l'histoire des Helvètes en Suisse <sup>2</sup>).

En interprétant les textes, Norden croyait pouvoir décrire l'itinéraire des Cimbres, dans leur expédition peu antérieure à 100 av. J. C.; selon lui les Cimbres auraient passé le Rhin à Zurzach, traversé toute la Suisse actuelle, et pénétré par le Pas de l'Ecluse, dans le pays des Séquanes; pour établir son raisonnement Norden admet qu'à cette époque, les Helvètes ont déjà abandonné leurs terres du sud de l'Allemagne et qu'ils occupent la Suisse. C'est précisément à propos de la date de cette occupation que M. Stähelin formule des réserves; il estime en effet que les historiens et les archéologues, en travaillant dans leurs compartiments séparés par des cloisons étanches ont eu le grand tort de ne pas unir leurs efforts pour mieux scruter ces origines; pour sa part il repousse les conclusions

1) Je prie encore une fois les lecteurs de ne pas considérer cette "Revue" périodique comme une bibliographie complète, mais comme un bulletin d'information, qui suit un plan systématique et qui s'efforce d'être critique.

2) Félix Stähelin, Zur Geschichte der Helvetier, Zeitschrift für schweizerische

Geschichte. 1921, p. 129-157.

formation, qui suit un plan systématique et qui s'efforce d'être critique.

La précedente "Revue"; "Zeitschrift" 1921, p. 105 portait par erreur la date de 1921; c'est 1920 qu'il faut lire. Ajoutez en outre p. 112 aux travaux de M. Emile Rothpletz sur le philhéllènisme l'opuscule suivant: Correspondance entre deux philhellènes: Le Docteur Louis André Gosse et l'amiral lord Thomas Cochrane (1827-1828), publiée avec une introduction et des notes par Emile Rothpletz, Paris et Genève, 1919, 152 p. in 8.

que M. D. Viollier avait cru pouvoir tirer, dans sa thèse de 1910, de l'étude des sépultures et qui tendaient à admettre que, dès le début de la période de la Tène, soit au milieu du 5ème siècle av. J. C., les Helvètes sont établis entre le Main et les Alpes. En effet la démonstration de M. Viollier est en contradiction avec les documents écrits qui attestent une précédente occupation de la Suisse par les Séguanes. M. Stähelin oppose donc à cette idée, qu'il estime préconçue, les textes de Plutarque, Ptolémée, Poseidonius; à la fin du 2ème siècle av. J. C. la frontière entre Séquanes et Helvètes suit une ligne qui passe entre Bienne et Avenches; le massif du Napf appartient aux Helvètes (vers 80 av. J. C., Poseidonius). Norden parait admettre une invasion des Helvètes partant du sud de l'Allemagne, déjà au 3ème siècle, ou commencée aux 3ème et 2ème siècle et complètement terminée au temps de la guerre des Cimbres. contraire, remarque M. Stähelin, les sources écrites s'accordent avec les documents figurés pour représenter la progression des Helvètes, poussés dès le début du 2ème siècle par les Germains, comme pénétrant peu à peu et lentement dans le sud, dans la Suisse actuelle.

En donnant à son tour une description de l'expédition des Cimbres, M. Stähelin tire de cet évènement des enseignements fort différents pour l'histoire de la Suisse. Poseidonius cité par Strabon indique qu'après 113, deux vagi des Helvètes se joignent aux Cimbres dans leurs luttes contre Rome, les Tigurini et les Tougeni. Strabon, probablement toujours d'après Poseidonius, parle de nouveau des Tougeni, en même temps que des Ambrons, là où toutes les autres sources nomment les Ambrons et les Teutons; il s'agit de la victoire de Marius à Aix en 102; la conclusion qui dès lors s'impose à l'esprit de M. Stähelin est celle de l'identité des Tougeni et des Teutons; ces derniers ne seraient pas autre chose qu'un pagus des Helvètes; M. Stähelin défend cette opinion contre celle qui veut faire des Teutons de véritables Germains par de multiples arguments philologiques historiques et archéologiques.

Ayant ainsi déblayé le terrain, M. Stähelin décrit tout autrement que Norden l'invasion des Tougeni et des Tigurins en Gaule de 107 à 102 av. J. C.; en 107 les Tigurins commandés par Divico battent les Romains près d'Agen; en 105 à Orange, nouvelle défaite des Romains par les Cimbres, les Ambrons, les Tigurins et les Teutons. En automne 102, écrasés à Aix par Marius, les Teutons s'enfuient à travers le pays des Séquanes, chez leurs compatriotes helvètes de Suisse ou du sud de l'Allemagne. Tandis que les Cimbres se font battre en 101 près de Verceil, les Tigurins restés en réserve à l'est du Brenner battent en retraite; à l'époque de César, le Rhin marque la frontière entre les Germains et les Helvètes, au début de l'époque impériale les Helvètes sont installés dans la région d'Avenches; dans leur retraite de 101, ils ont refoulé les Séquanes au delà du Jura; la prise de possession du plateau Suisse, de la Tène à Genève, du Napf aux Alpes, est le dernier

acte de l'occupation de notre pays par les Helvètes. Selon M. Stähelin cette prise de possession doit être envisagée comme la conséquence directe de la défaite des Cimbres en Italie.

En résumé l'étude si ingénieuse et si suggestive de M. Stähelin conduit à cette conclusion qui sera peut-être discutée mais qui mérite un solide examen: ce n'est qu'au premier siècle avant J. C. que les Helvètes ont poussé leur occupation au delà de la ligne Bienne-Napf, jusqu'aux Alpes et jusqu'à Genève.

Après cette forte contribution nous descendons jusqu'au 14ème siècle pour reprendre le fil souvent ténu de notre histoire, avec de courts mémoires des notes et des documents. Par exemple, on ne trouve rien que l'on ne sache déjà sur la Gruyère et ses comtes, dans la notice que M. Reichlen consacre au testament de Girard Chatamala bouffon du comte Pierre IV de Gruyères du 23 mai 1350 3).

M. A. Roulin publie le texte d'une lettre circulaire adressée le 24 juillet 1395, par Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, aux officiers et aux villes des états de Savoie; le 30 octobre 1393, le duc avait marié sa fille Marie au jeune comte de Savoie, Amédée VIII; en mai 1395, il s'était rencontré avec les ducs d'Orléans, de Bourbon et de Berry pour traiter des affaires du comté; à la suite de cette entrevue il croit utile de rassurer, par ce document, les villes sur ses intentions et de déjouer ainsi les intrigues de ses ennemis. La lettre, trouvée aux archives de Payerne, se rattache donc aux évènements politiques qui suivirent la mort du comte Rouge en 1391, et qui, retracés par M. Roulin, marquent l'influence prédominante des princes français à la cour de Savoie 4).

C'est une exacte biographie établie sur les documents inédits de Lausanne et de Turin, augmentée de notes critiques et de pièces justificatives que M. Ernest Cornaz consacre à un gentilhomme vaudois du 15ème siècle, Guillaume de Villarzel 5). Tout d'abord écuyer de l'évêque de Lausanne en 1431, Guillaume de Villarzel sert ensuite simultanément Berne, dont il est bourgeois, et la Savoie. En 1445 et 1447 il fonctionne comme une sorte d'agent de liaison entre l'avoyer et le conseil de Berne et le duc de Savoie; il informe que l'armée savoisienne est prête à secourir Nommé châtelain de Grandcour en 1444, il la ville contre Fribourg. s'occupe des intérêts financiers du duc et de réglements avec Berne et Soleure. En 1449 une mission importante lui est confiée par Félix V qui vient de renoncer à la papauté, celle de recruter des mercenaires bernois pour soutenir les prétentions du duc sur Milan et de terminer par un

4) A. Roulin, A propos d'une lettre de Philippe le hardi, duc de Bourgogne,

<sup>3)</sup> Fr. Reichlen, Le testament de Girard Chalamala bouffon du Comte de Gruyères, Revue historique vaudoise, 29ème année (1921) p. 73-89.

Revue historique vaudoise 29ème année (1921) p. 307-315.

5) Ernest Cornaz, Un diplomate du 15ème siècle, Guillaume de Villarzel, Revue historique vaudoise; 29ème année (1921) p. 129-139, 161-175, 193-207, 225-234.

arbitrage d'anciennes contestations avec le Valais. Une lettre assez peu claire du 2 septembre 1451 montre Guillaume de Villarzel encore mêlé aux pratiques du duc à Berne à propos de Fribourg; il meurt le 12 octobre de cette même année. Sa biographie telle qu'elle est rédigée par M. Cornaz ne sera point inutile à l'étude de la politique de la Savoie à l'égard de Berne et de Fribourg, dans la première moitié du 15ème siècle.

Les luttes religieuses du 16ème siècle et leurs répercutions sur la politique extérieure des cantons suisses et de leurs alliés n'ont fait l'objet cette année, que de notes épisodiques. M. N. Weiss avait déjà étudié la mission des délégués des villes suisses qui, en novembre 1557, viennent intercéder à Paris, en faveur des Huguenots emprisonnés à la suite de l'assemblée de la rue St. Jaques; il publie maintenant une lettre d'un étudiant, datée de Lausanne le 14 décembre 1557 et qui se trouve dans la collection Simler; cette lettre donne les impressions des délégués à leur retour de Paris <sup>6</sup>).

M. E. Bähler signale les mésaventures, survenues à Bevaix, à la suite des deux représentants du duc de Savoie, à la conférence de Neuchâtel, en février 1561 7).

Les recherches que M. Henri Naef à poursuivies sur les rapports entre Genève et les conjurés d'Amboise en 1560, ont pris beaucoup d'ampleur; elles ont abouti à un premier volume, thèse de doctorat de l'Université de Neuchâtel, qui sera bientôt suivi d'une nouvelle édition, enrichie de pièces justificatives; il conviendra de parler plus au long de ce travail important lorsque cette édition complète aura paru 8).

Les affaires de Neuchâtel au 17ème et au 18ème siècle ont eu le mérite de trouver à notre époque des historiens de talent et de très riche information. M. Edouard Rott ouvre ses dossiers pour étudier les démélés consécutifs à la mort de Charles-Paris, comte de St. Pol et duc de Longueville, tué au passage du Rhin le 12 juin 1672 <sup>9</sup>). Le 27 octobre 1672, le tribunal des trois Etats rendait une sentence favorable aux prétentions sur Neuchâtel de la mère du prince défunt. Sa soeur, la duchesse de Nemours, encouragée par les Stavay-Molondin, arriva le 8 mai 1673 à Neuveville et menaça un moment la principauté de la guerre civile. Louis XIV intervient alors en faveur de la duchesse de Longueville; le 26 avril 1674 il déboutait la duchesse de Nemours; celle-ci avait déjà

<sup>6)</sup> N. Weiss, L'entrevue avec le cardinal de Lorraine des Suisses envoyés à Paris, pour intercéder en faveur des victimes de l'Assemblée de la rue Saint Jaques, 6 novembre 1557, Bulletin de la Société de l'histoire de protestantisme français, 70ème année (1921) p. 89-91.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup>) E. Bähler, *Une bagarre à Bevaix en 1561, Musée Neuchâtelois*, n<sup>elle</sup> série, 8<sup>ème</sup> année (1921) p. 165-166

<sup>8)</sup> Henri Naef, La conjuration d'Amboise et Genève. Thèse de lettres de Neuchâtel, Genève, 1921, 262 p. in 8.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup>) E. Rott, Belle mère et belle fille. Une page de l'Histoire de Neuchâtel 1672-1673, Musée Neuchâtelois, nelle série, 8ème année (1921) p. 49-61; cf. Dr. Henri Stauffer, Une lettre du marquis de Saint Micaud, Ibid., p. 78-79.

consenti à quitter Neuveville. M. Rott a fort clairement dégagé de cette intrigue, le jeu des influences qui agitent autour de Neuchâtel, le roi de France et la République de Berne; il a surtout discerné l'habile manoeuvre de l'ambassadeur du roi très chrétien qui pour couper court aux progrès de Berne reprend l'idée de comprendre Neuchâtel dans le Corps helvétique.

L'investiture du roi de Prusse comme souverain de Neuchâtel et Valangin, le 3 novembre 1707, met la principauté dans une situation fort délicate; la Prusse et les Alliés voyaient dans la possession de Neuchâtel un « marchepied » pour l'invasion de la Franche-Comté; le général de Pesme de Saint Saphorin estimait à son prix l'influence que le roi de Prusse son maître, pouvait acquérir par ce moyen, dans le Corps helvétique. Louis XIV n'ignorait point ces projets, mais il agit trop tard pour appuyer les prétentions des princes français; après le 3 novembre, il fit avancer ses troupes sur les frontières du Pays de Neuchâtel et arrêta le commerce de ses sujets avec les habitants de la Principauté. Devant ce danger, et l'hostilité des cantons catholiques, les Neuchâtelois mettent leur espoir dans Berne.

M. Arthur Piaget, qui a renouvelé avec le succès que l'on sait, toute l'histoire de la succession de Neuchâtel, reprend le récit des négociations diplomatiques qui ont eu pour but de délivrer la nouvelle principauté prussienne de la menace française, et dont les phases successives furent les efforts de Metternich auprès de l'ambassade bernoise de la fin de novembre 1707, la mission de Samuel Pury à Zurich, enfin les débats de la conférence des cantons évangéliques à Langenthal où les députés neuchâtelois parurent en décembre de la même année 10).

La diète de Langenthal remit à l'ambassadeur de France Puyzieulx, le 17 décembre, un mémoire jugé faible par Saint Saphorin; les cantons évangéliques demandaient au roi d'éviter à Neuchâtel de grands malheurs. La note de Puyzieulx répondit sur un ton sévère et comminatoire pour les Neuchâtelois et les députés se séparèrent, le 20 décembre, sans prendre de décisions, mais en promettant de ne pas s'abandonner les uns les autres dans cette affaire.

M. Arthur Piaget tire une conclusion des pénibles débats qu'il a si complètement éclaircis. Berne restait l'unique ressource des Neuchâtelois; mais en se donnant au roi de Prusse, ceux-ci avaient perdu, aux yeux de la France et des cantons catholiques, leur qualité de Suisses. Leur effort constant jusqu'en 1814, sera de reconquérir ce bien inestimable.

Parmi les prétendants à la succession de Neuchâtel, Jeanne de Montchy-Montcavrel, épouse de Louis-Charles, marquis de Mailly et de Nesle, se distingue par une grande habileté procédurière. Prétendant à la succession d'Orange contre le Prince de Conti, à la mort de la duchesse de Nemours, elle se met aussi sur les rangs pour Neuchâtel, comme héritière de la

<sup>10)</sup> Arthur Piaget, Les Neuchâtelois à la Diète de Langenthal (12-20 décembre 1707), Zeitschrift für schweizerische Geschichte, 1921 p. 181-209.

maison de Chalon, en concurrence avec le roi de Prusse, le duc de Wurtemberg-Montbéliard, et le marquis d'Allègre; on sait que la sentence du 3 novembre donna la préférence à Frédéric Ier roi de Prusse. Profitant de la situation troublée de la principauté après 1707, deux intrigants, Charles-François Bergeon et Jean-Jaques de Merveilleux engagèrent le marquis de Nesle, grand seigneur fortement besogneux, petit-fils de la marquise, à reprendre les prétentions de sa grand'mère; il vint à Morteau, en janvier 1734, avec un parti de cavalerie; ses partisans agitèrent un moment le pays et répandirent un libelle en sa faveur au point de provoquer de la part du gouverneur, de Froment, quelques préparatifs militaires. Vers le milieu de mars, le marquis de Nesle, obéissant à un ordre venu de la cour de France, quitta Morteau. Son équipée n'aboutit qu'à des poursuites contre ses partisans et à un conflit entre le Conseil d'Etat et les bourgeoisies. M. Armand Du Pasquier retrace à l'aide de documents des archives de Neuchâtel, de Prusse et de France et de nombreux imprimés de l'époque, ces longs démélés et ces inutiles tentatives; il continue par le récit des conflits qui éclatent entre le prince de Neuchâtel et ses sujets sous le règne de Frédéric II, à partir de 1740, et par celui des effort réitérés des Mailly jusqu'en 1786 11).

Avec le 18ème siècle nous approchons du double centenaire de la tentative du major Davel. Trois portraits récemment légués au musée du Vieux-Lausanne par M. R. A. Bergier, fournissent l'occasion, à M. G. A. Bridel, de retracer quelques péripéties de l'exécution de Davel à Vidy, le 24 avril 1723 <sup>12</sup>). M. Bridel identifie les trois ecclésiastiques qui assistèrent Davel sur le lieu du supplice, Louis-César de Saussure, pasteur à Lausanne, et qui prononça à Vidy un sermon courageux, Jean-Pierre Bergier seigneur de Pont, pasteur au Mont et Romanel, et Théodore Crinsoz de Cottens et Bionnens, qui en 1722, s'était refusé à signer le *Consensus*. M. Eugène Mottaz publie d'autre part quelques notes extraites par M. Forestier, notaire à Cully, des régistres de la commune de Villette, sur le major Davel et sa famille 1714-1723 <sup>13</sup>).

Le comte Louis de Portes, seigneur de Genollier, général-major au service des Etats généraux, s'engagea, en 1764, dans un long procès contre le bailli de Tscharner de Nyon, au sujet de l'héritage échu à un ressortissant de Genollier. M. Daniel Dutoit donne quelques notes et des renseignements bibliographiques sur cette affaire qui eut un grand reten-

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup>) Armand Du Pasquier, Les prétentions de la maison de Mailly-Nesle sur Neuchâtel au XVIII siècle, Musée Neuchâtelois, n<sup>elle</sup> série, 8ème année (1921) p. 10-20, 62-70, 89-99, 123-136.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup>) G. A. Bridel, A propos de Davel et de trois portraits donnés récemment au musée du Vieux-Lausanne, Revue historique vaudoise, 29ème année (1921) p. 97-107.

<sup>18)</sup> M. Forestier, A propros de Davel. Extraits du Mémorial des Conseils de la Paroisse de Villette, Revue historique vaudoise, 29ème année (1921) p. 331-338.

tissement 14). Louis de Portes, défenseur de l'héritier Pierre-Charles Desvignes fut condamné; il se retira sur les terres de Genève, à Dardagny, où il mena grand genre, sans oublier de provoquer de nouveaux procès avec ses voisins 15).

Le 2 avril 1788, Stanislas Auguste roi de Pologne demande à Maurice Glayre, récemment rentré d'un séjour de 23 ans à sa cour, de remplacer son agent politique de Paris, Littlepage; la lettre du roi, publiée par la Revue historique vaudoise, fut suivie d'effet, puisque Glayre remplit, durant une année, le poste de ministre de Pologne à Paris 16).

L'époque révolutionnaire a retenu l'attention de plusieurs historiens, en particulier à Genève et à Neuchâtel. Pour Genève le livre de M. Marc Peter traite en grands détails de l'activité des comités provisoires qui recueillirent, à la suite d'un mouvement populaire, la succession des Syndics et Conseil de 1792. La Revue reviendra sur cet important travail 17). Le tableau que Mlle Lydie Morel fait de l'esprit public dans les montagnes neuchâteloises, vers l'année 1791, montre les progrès de la propagande révolutionnaire alimentée par le Club suisse de Paris; les mesures les plus rigoureuses n'entravent pas la propagation des idées nouvelles qui suscitent de grandes discussions théoriques et pas mal d'enthousiasme; la région du lac et du vignoble reste plus attachée à l'ancien régime. Le peuple de Neuchâtel avait cependant de multiples griefs contre le gouvernement et contre la constitution de 1707. Mlle Morel après avoir relaté les incidents que causent à la frontière les menées des agitateurs énumère quelques actes maladroits des défenseurs du gouvernement. Son exposé résume avec clarté les possibilités d'une révolution qui échoua en 1793 18).

M. Eugène Mottaz publie trois documents assez proches de date, les uns des autres, mais forts différents par leur style et surtout par les régimes auxquels ils appartiennent 19). Le premier, du 10 avril 1795, est une lettre de félicitations adressée par le banneret et conseil d'Yverdon au bailli récemment nommé; le second est une lettre du général Brune à la municipalité d'Yverdon du 14 février 1798; le général indique le citoyen Pierre-François Correvon pour l'assemblée provisoire de Lausanne; le Conseil n'obéit point à cette pression et fait comprendre en termes déférents, le 15 février, au général, que ce choix n'est pas possible. Une affaire

17) Marc Peter, Genève et la Révolution, Les Comités provisoires (28 décembre 1792 – 13 avril 1794), Genève 1921, XVI – 578 p in 8, fig.

18) Lydie Morel, Le Contre-coup de la Révolution française dans le canton

19) Eugène M[ottaz], Trois lettres et deux régimes politiques (1795-1798). Revue historique vaudoise, 29ème année (1921) 89-94.

<sup>14)</sup> Daniel Dutoit, Note relative au procès de Portes-Tscharner, Revue historique vaudoise, 29<sup>ème</sup> année (1921) p. 59-62.

15) Cf. Journal de Pierre Picot-Trembley, Société d'histoire et d'archéo-

logie de Genève, Papiers Edmond Pictet, cahier 75, fol. 32.

<sup>16)</sup> Lettre de Stanislas Auguste roi de Pologne à Maurice Glayre, Revue historique vaudoise, 29ème année (1921) p. 155-158.

de Neuchâtel, Musée neuchâtelois, nelle série, 8 ème année (1921) p. 81-88, 137-145,

d'arbre de la Liberté scié à Orbe, dans la nuit du 7 au 8 mai 1798, mit sérieusement en branle l'administration et la justice du canton du Léman. M. Mogeon a pris quelques notes dans le dossier de cette affaire <sup>20</sup>).

De son côté M. Georges-A. Bridel, décrit la fête du 17 août 1798 qui célébra à Lausanne la prestation du serment civique à la République helvétique <sup>21</sup>).

Les chefs du mouvement contre-révolutionnaire de Fribourg furent détenus à Chillon, en 1799. M. Eugène Mottaz joint aux relations déjà publiées de cette captivité, les lettres inédites du commandant du château, le capitaine Muller de la Mothe <sup>22</sup>); l'accueil fait aux otages fribourgeois par la population de Vevey n'avait été rien moins que rassurant et le séjour de Chillon s'annonçait comme fort inconfortable; mais les agents du gouvernement vaudois se montrèrent plein d'humanité envers ces compatriotes égarés, que le représentant du peuple, Gapany de Marsens, traitait de scélérats.

Les deux beaux portraits du général Charles Daniel de Meuron que publie M. Boy de la Tour appartiennent à l'histoire des services étrangers; leur modèle est en effet connu comme le colonel-propriétaire du régiment de ce nom au service de Hollande, de 1781 à 1795, puis au service d'Angleterre jusqu'en 1816. M. Boy de la Tour retrace la carrière de cet officier général homme d'affaires; il donne des détails sur la bibliographie anglaise du régiment et sur la descendance de ses officiers suisses, au Canada <sup>23</sup>).

M. Pierre Biolley a versé aux archives de la Société d'histoire du Valais Romand, les derniers vestiges des archives du régiment de Courten-de Preux au service d'Espagne et de France; avec de bonnes notes biographiques, il retrace l'histoire de ce régiment capitulé en 1795 sous le commandement du colonel Jean-Antoine de Courten; passé automatiquement au service français sous les ordres du prince Murat en 1807, il prit part, sous le commandement du colonel Charles de Preux, à la guerre contre les guérillas; la capitulation de Beylen, le 18 juillet 1807, mit fin à son existence <sup>24</sup>).

La polémique qui se prolonge au sujet de l'angoissante question des zones franches de la Haute-Savoie et du Pays de Gex a donné naissance à de nouvelles et fort intéressantes études historiques. Un publiciste français,

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup>) L. Mogeon, Les arbres de la liberté. L'arbre de la liberté d'Orbe en 1798, Ibid. p. 284-285.

p. 338-362.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup>) Eug. Mottaz, Les prisonniers fribourgeois à Chillon en 1799, Revue historique vaudoise, 29 ème année (1921) p. 33-48.

<sup>25)</sup> Maurice Boy de la Tour, Le général Charles Daniel de Meuron, Musée

neuchâtelois, nelle série, 8ème année (1921) p. 3-10.

24) P(ierre) B(iolley), Au service de l'Espagne, notes sur le régiment de Courten-de Preux (1796-1808) Annales valaisannes, 5ème année, mars 1921, No 1, p. 124-140.

officieux et anonyme, plus soucieux de soutenir une thèse que d'élucider un problème, à fait paraître dans le Correspondant, du 25 mai, sous le titre de Petites zones et grands traites une dissertation où les textes sont non seulement sollicités, mais maltraités pour les besoins de la cause. construction historique de cet auteur tend en effet à rendre odieux au Français les traités de 1815-1816, créateurs des petites zones, sous le prétexte que ces traités ont été imposés à la France vaincue, comme une humiliation par les Alliés, encouragés par l'« impérialisme » des Genevois; en outre la Confédération n'aurait pas respecté les engagements dont elle se réclame aujourd'hui quisqu'elle a établi des douanes à la frontière des zones de 1849 et que le canton de Genève a changé, en 1873, le statut religieux des communes réunies. M. le professeur Charles Borgeaud 25) et un auteur suisse qui ne donne pas son nom mais en qui il convient de reconnaitre un publiciste particulièrement averti, n'ont pas eu de peine à rétablir les faits et à détruire cette légende de l'« impérialisme » genevois. Par l'étude des traités, du 16ème au 19ème siècle, ils démontrent que les zones ne sont pas une invention de 1815, qu'elles ont été instituées dans l'intérêt même des populations gesiennes et savoisiennes et comme une garantie de bon voisinage, enfin que les clauses des traités de Paris (1815) et Turin (1816) relatives à Genève sont une preuve des intentions libérales et modérées de la République restaurée, et que si elles lui ont conféré des avantages permanents, elles ont apporté ailleurs à la France des compensations importantes.

M. Marius Perrin raconte d'après les pièces originales l'incident du « porc affublé », une plaisanterie de goût douteux de deux étudiants qui le 25 août 1823, symbolisèrent Louis XVIII sous la forme d'un cochon. Oechsli avait cru que toute cette affaire n'était qu'une invention de l'ambassadeur de France Moustier, désireux de faire pression sur le Directoire fédéral dans un sens antirévolutionnaire et de créer des ennuis au trop peu réactionnaire canton de Vaud. M. Perrin démontre la réalité de faits dont l'importance pouvait sembler grande aux gens de la Restauration et que les Vaudois ne blamèrent qu'avec modération <sup>26</sup>).

L'histoire de la campagne du Sonderbund gagnera bien des détails et des impressions vécues au récit détaillé du combat du fort Saint Jacques ou de Bertigny, le 13 novembre 1847; l'auteur de la relation, le sous-lieutenant Xavier Neuhaus commandait l'artillerie de la redoute pendant l'investissement; il écrit en 1882, d'après ses souvenirs et un précédent rapport rédigé en 1849; il raconte l'attaque du fort, malgré l'armistice, par deux bataillons et deux compagnies de carabiniers vaudois,

<sup>26</sup>) Marius Perrin, Un incident - tragi - comique à Rolle en 1823, Revue historique vaudoise, 29 ème année (1921) p. 3-15.

<sup>&</sup>lt;sup>25)</sup> Charles Borgeaud, Petits pays et grands traités. Réponse au Correspondant du 25 mai 1921. Extrait du Journal de Genève des 20, 22 et 23 juin, 1921, 23 p. in 16 Les zones et les traités. Extrait du Correspondant du 25 juin 1921, Genève, 1921, 27 p. in 16.

puis la riposte de ses pièces. Neuhaus s'étend aussi en considérations et en renseignements intéressants sur la défense et la capitulation de Fribourg; son récit est précédé d'une excellente introduction sur les opérations des deux armées jusqu'au 13 novembre 1847 <sup>27</sup>).

Nous revenons à la plus récente et plus célèbre affaire de Neuchâtel avec le récit de l'arrestation du colonel de Meuron et de M. de Pourtalès-Sandoz, deux des auteurs du coup de main royaliste sur le château de Neuchâtel; les deux fugitifs ayant traversé le lac en barque furent arrêtés le 4 septembre 1856, peu après leur débarquement, près de Portalban par le gendarme vaudois, stationné à Cudrefin, Jean Pierre Auberson. M. Philippe Godet publie les souvenirs rédigés en 1890 par ce fonctionnaire qui eut sont heure de célébrité 28). La menace prusienne qui s'abattit sur la Suisse à la suite de l'« affaire de Neuchâtel » provoqua dans tous les cantons un vif mouvement de résistance; l'organisation de l'armée encore très imparfaite rendait utile la création de corps francs; la légion académique de Lausanne fut de ce nombre. M. André Kohler nous conte son histoire du reste très pacifique, du 22 décembre 1856 à février 1857 29).

C'est toujours au sujet de l'« affaire de Neuchâtel » que M. Alfred Stern publie douze pièces inédites ou partiellement telles 30); ce sont les lettres originales échangées entre le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV et Napoléon III, du 8 septembre 1856 au 5 juin 1857; le roi de Prusse a demandé la médiation des Puissances; il veut prévenir les difficultés qu'une intervention armée lui créerait infailliblement avec la France; dès le 11 décembre, il déclare que dans l'intérêt de la paix, il est prêt à faire la sacrifice de sa souveraineté sur Neuchâtel. De son côté, Napoléon III a soutenu auprès du gouvernement fédéral les réclamations du gouvernement prussien; mais il ne peut accepter une occupation allemande sur sa frontière de l'Est; il voit donc avec satisfaction se préciser la solution pacifique du conflit et écrit à son « frère » de Prusse des missives d'une grande cordialeté.

Pour finir, deux écrivains suisses nous conduisent jusqu'à la seconde moitié du 19ème siècle; tout d'abord l'historien Eusèbe-Henri Gaullieur (1808-1859) dont M. Jean Yersin, ancien conseiller national, se trouve être le petit-fils; grâce à lui, M. Arnold Bonard peut complèter l'histoire de la polémique que Gaullieur soutint avec Druey, en 1843, au sujet du *Nouvelliste Vaudois*. Druey ne tint pas rigueur à Gaullieur, car

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup>) Le combat du fort St. Jacques près Fribourg le 13 novembre 1867, Annales Fribourgeoises, 9ème année (1921) p. 99-137, 175-184 et suite.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup>) Philippe Godet, Récit d'un gendarme vaudois, Musée neuchâtelois, nelle série, 8ème année (1921) p. 20-28.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup>) André Kohler, La légion académique de 1856, Revue historique vaudoise, 29 ème année (1921) p. 65-72.

<sup>30)</sup> Alfred Stern, Der Briefwechsel Friedrich Wilhelms IV und Napoleons III über die Neuenburger Angelegenheit, Zeitschrift für schweizerische Geschichte, 1921, p. 18-34.

en 1855, il lui annonçait cordialement sa nomination de professeur d'histoire à l'école polytechnique de Zurich 31). En parlant de l'historien fribourgeois, Alexandre Daguet, M. Auguste Schorderet s'est vu obligé d'aborder la politique contemporaine du canton de Fribourg; il l'a fait avec modération, mais sans renoncer à donner son avis sur l'attitude des partis, ou sur celle du professeur patriote pour lequel il nourrit une sympathie justifiée. On lira avec intérêt son exposé ou revit tout un petit monde passionné d'avant et d'après le Sonderbund, et qui nous conduit, du libéralisme modéré, au conservatisme absolu, en passant par le radicalisme le plus sectaire 32). M. Auguste Schorderet a l'intention de consacrer un livre à Alexandre Daguet; il a raison; mais, en faisant une première ébauche de son sujet, il s'est trouvé en présence de vieilles querelles que le jugement de l'histoire n'a point encore apaisées.

#### Histoire locale.

Iura bernois: L'étude de M. Herbelin est en même temps une histoire de la seigneurie de Delle et une courte monographie du village de Boncourt, le tout, il faut l'avouer, assez confusément exposé 33). Boncourt était partagé entre deux seigneuries, la Seigneurie de Delle et celle de Porrentruy; la seigneurie de Porrentruy, c'était l'évêque de Bâle succédant en 1283 aux Montbéliard; la seigneurie de Delle, issue de l'avouerie de l'abbaye de Murbach, passe des mains des Montbéliard et des Ferrette, dans celles des Habsbourg au 14ème siècle; après la conquête de la Haute Alsace par Louis XIV, Delle appartint à la couronne de France, puis fut inféodée, en 1659, au cardinal de Mazarin. M. Herbelin décrit les droits de l'Autriche sur Boncourt, en 1481, puis ceux de Mlle de Duras, en 1741-1742, d'après l'urbaire de Delle. Le 20 juin 1780, Louis XVI cède les dépendances de la seigneurie de Delle sur Boncourt au prince évêque de Bâle en échange de parties de la Seigneurie de Francquemont et d'autres biens.

Fribourg: Les monuments de Fribourg ont été l'objet d'excellentes études et de multiples monographies. M. Victor H. Bourgeois <sup>34</sup>) qui les aime et les apprécie a voulu les faire mieux connaître aux promeneurs et aux touristes en même temps que leur histoire. Le guide aimable et érudit qu'il vient d'écrire, bien illustré et bien documenté, souffre assez mal qu'on le résume; c'est une somme précieuse de renseignements; c'est surtout un compagnon de voyage tel que l'on en souhaiterait à toutes

32) Auguste Schorderet, Alexandre Daguet et son temps (1816-1896),

Annales Fribourgeoises, 9ème année (1921) p. 1-14, 49-86.

34) Victor H. Bourgeois, Fribourg et ses monuments. Guide archéologique

et historique de la ville de Fribourg, Fribourg 1921, 208 p. in 8, fig.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup>) Arnold Bonard, Henri Druey et E. Henri Gaullieur, Revue historique vaudoise, 29ème année (1921) p. 342-346.

<sup>33)</sup> Louis Herbelin, La principauté de Porrentruy et la Seigneurie de Delle à Boncourt de 1283 à 1780, Extrait du bulletin de la Société Belfortaine d'Emulation Nº 36, Belfort, Mulhouse, Delle, 1920, 35 p. in 8.

nos villes suisses, et qui demande à être mis à l'épreuve dans les rues, les places et les églises de la ville des Zaehringen.

L'application de la loi fribourgeoise de 1830 sur les routes, amena une forte résistance de la part des communes de la Broye. Domdidier fut la plus tenace et refusa de charrier les matériaux nécessaires; le gouvernement libéral se décida à intervenir au moyen de sa police et de sa compagnie d'Etat le 26 mars 1831; après un premier échec, il fallut une mobilisation de trois compagnies du contingent pour amener la capitulation du village, le 28 mars; cette insurrection tragi-comique, que raconte fort exactement Mlle Niquille eut un contre coup politique en ce sens qu'elle fit entrevoir aux adversaires du gouvernement un motif pour le renverser 35).

Le signal de feu de Morat prend place dans le système des signaux à feu bernois du 17ème siècle; le défensional de 1668 le fit ériger sur le Vully. M. Flückiger qui retrace les péripéties de son existence, décrit également les signaux bernois et fribourgeois et leur utilisation du 15ème au 18ème siècle; lors de la guerre entre Berne et la Savoie contre Fribourg, on placa déjà un signal à feu à Morat en 1448; en 1476 Berne installa un signal au Frieswilerhubel pour correspondre avec Morat; en 1734 le signal de Lugnorre était compris dans la chaîne des postes de Berne à Genève, de Berne à Neuchâtel et au Valais 36).

Vaud: M. Raoul Campiche publie en traduction française un acte des archives de Baulmes, du 3 mars 1441, par lequel le procureur du prieur de Payerne, enjoint au châtelain et aux syndics de la localité d'avoir à réparer et à agrandir le château. Il se demande où devait se trouver ce château, ses bâtisses et ses fossés considérables. Grâce aux grosses de reconnaissances et à divers actes notariés, il démontre que le château de Baulmes fut acquis le 13 mai 1613, pour servir au ministre, par LL. EE. de Berne; le domaine de la cure actuelle se trouverait ainsi sur son emplacement, de même qu'avant la réforme, la maison du prieur <sup>37</sup>).

A l'occasion d'une note biographique sur Eric Grand d'Hauteville (1786-1848), M. W. de Charrière-de Sévery nous indique les dates — 1760 et 1794 — du passage de la baronnie de St. Légier et de la seigneurie d'Hauteville, dans les familles Canac et Grand 38). L'étude de M. Maxime Reymond de deux plans de Lausanne montre ce qu'une interprétation intelligente et minutieuse peut découvrir dans les documents graphiques si

<sup>85)</sup> Jeanne Niquille, Une commune fribourgeoise insurgée contre le gouverne-

ment, Annales fribourgeoises, 9ème année (1921) p. 30-48.

36) Dr. E. Flückiger, Le poste de signaux du Vully et les systèmes de signaux de Fribourg et de Berne, Annales fribourgeoises. 9ème année (1921) p. 15-29. 87-98.

<sup>37)</sup> F. Raoul Campiche, Le Château de Baulmes, Revue historique vaudoise, 29ème année (1921) p. 207-219.

<sup>88)</sup> W. de Charrière de Sévery, Eric Grand d'Hauteville. Revue historique vaudoise, 29ème année (1921) p. 315-317.

imparfaits qu'ils apparaissent au premier abord. Un plan du territoire de la paroisse St. Paul au 16ème siècle, permet de situer la porte de Cunay sur la route du Mont; il donne aussi une silhouette, sans doute précaire, de l'église St. Maire, démolie en 1540. Grâce à un autre plan de 1635, nous avons une perspective intéressante de la rue et de la cure St. Laurent 38bis).

Dans la «contribution» de M. P. Henchoz, nous trouvons tout d'abord quelques notes sur l'ancienne organisation municipale de Montreux; l'assemblée générale des communiers qui apparait seule au 15ème siècle, cède peu à peu la place au conseil bourgeoisial; au 16ème siècle ce dernier devient un corps privilégié, ouvert à un nombre restreint de familles; M. Henchoz relève quelques détails relatifs à cette évolution générale et à cette concentration des pouvoirs; l'activité du conseil et des syndics était surtout de caractère économique; du 15ème au 18ème siècle la commune soutient des procès et gère ses pâturages. Dans la seconde partie de son étude, M. Henchoz relate tout au long le procès conduit de 1720 à 1721 et finalement gagné par le ministre Vincent Vauthey qui refusait la charge de syndic des Planches 39). Les Archives de Nyon sont parmi les plus intéressantes et les plus complètes des villes vaudoises; les comptes communaux remontent à l'année 1387; les fonds hospitaliers ont été incorporés à ceux de la municipalité de même que les archives du district de 1803 à 1860. En 1914 le conseil communal fit entreprendre un nouveau classement par M. F. Raoul Campiche. M. Campiche pour exécuter cette tâche a réuni tous les renseignements possibles sur les travaux de ses prédécesseurs et les inventaires qu'ils ont laissés; la notice qu'il nous donne aujourd'hui retrace l'histoire du dépôt et décrit les inventaires de 1436, 1530-1560, 1756 et 1796, de même que les classements opérés par Thurey de 1754 à 1756, Prestreaux, de 1794 à 1796 et Poncer en 1864 et 1865 40).

Fréquentés au 18ème siècle, les bains de Rolle perdirent leur vogue au 19ème; après une tentative pour les relever, en 1831, la décadence s'accentua et la source fut même perdue lors de travaux de canalisation, vers 1874. M. Mottaz nous rappelle à l'aide de publications peu connues et de pièces inédites, cette grandeur et cette décadence; il traite aussi des baigneurs amenés par Tissot et par Tronchin et de la nature des eaux 41).

Valais: La correspondance du président du dixain de Monthey contient, de 1808 à 1835, de nombreuses mentions des loups qui infestaient le pays 42). En 1786, le conseil privé de St. Maurice constitua une commission

<sup>&</sup>lt;sup>38bis)</sup>) Maxime Reymond, *Deux plans lausannois*, *Ibid.* p. 300-307.

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup>) P. Henchoz, Contribution à l'histoire de Montreux, Revue historique vaudoise, 29ème année (1921) p. 139-151, 257-273!

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup>) F. Raoul Campiche, Les Archives de Nyon, Revue historique vaudoise, 29ème année (1921) p. 107-121.

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup>) Eug. Mottaz, Les bains de Rolle, ibid. p 353-362.

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup>) J. B. B. Un pays de loups, (Extraits des registres de la correspondance de Pierre-Louis du Fay, président du dixain de Monthey de 1805 à 1843) Annales valaisannes, 1<sup>me</sup> année N<sup>o</sup> 1, mars 1921, p. 121-123.

pour la révision et le classement des archives de la ville. En 1881, l'abbé Rameau de Mâcon en rédigea le catalogue en deux séries A (abbaye cure hôpital), B (ville et bourgeoisie). M. Pierre Biolley donne un aperçu de ce catalogue ou répertoire et de ses diverses rubriques; il signale des pièces intéressantes parmi les « rebuts » et demande, avec le complément du catalogue, la faculté de consulter les minutes des régistres des tribunaux d'avant 1800 45). Les notes alpestres du Révérend Coolidge sont toujours riches en informations précises, en aperçus captivants. Il fixe ainsi l'année de la conquête de la Haute Cime de la Dent du Midi, 1783, et surtout la biographie du premier ascensioniste, le vicaire de Val d'Illiez, Joseph-Maurice Clément, mort en 1810. La Cime de l'Est fut vaincue plus tard, en 1842 44).

Neuchâtel: M. Paul de Pury nous donne une nouvelle tranche du journal du conseiller François de Diesbach; ce sont des notes sur ses séjours à Cressier, jusqu'en octobre 1805 45). Le grand-conseil neuchâtelois vota, le 25 septembre 1850, l'établissement d'une municipalité au Locle. Ainsi le régime de la « Commune » qui excluait de l'administration les habitants non communiers cessait d'exercer son privilège. Mlle Lucie Macchi note cette révolution locale, accomplie avec quelque agitation mais conformément aux lois et aux doctrines issues de la Révolution neuchâteloise de 1848 46). En publiant une vue de Neuchâtel prise du lac et peinte à l'aquarelle, en 1820, par W. Moritz, le Dr. Chatelain commente les transformations de cette partie de la ville dans la première moitié du 19ème siècle <sup>47</sup>).

# Histoire ecclésiastique.

Les origines chrétiennes de la Suisse Romande ont été l'objet, de la part d'un de ceux qui les ont le mieux étudiées, Mgr. Marius Besson d'un exposé synthétique, illustré avec soin 48). D'autre part la société d'histoire de la Suisse Romande à fait paraître, grâce à MM. François Ducrest et Maxime Reymond, le recueil des visites des églises du diocèse de Lausanne en 1416-1417 49). La Revue reviendra sur ces deux livres.

L'étude de M. H. Hüffer annonce un travail plus considérable sur la

44 W. A. B. Coolidge, My Alpine Scrapbook, XIII, The Conquest of The Dent du Midi, English Herald, Montreux, 1921.

46) Lucie Macchi, Etablissement de la municipalité du Locle, Musée Neuchâtelois, nelle série, 8ème année, (1921), p. 70-77.

<sup>47</sup>) Dr. Chatelain, Neuchâtel, il y a un siècle, Musée neuchâtelois, n<sup>elle</sup> serie, 8<sup>ème</sup> année (1921) p. 160-163.

48) Mgr. M. Besson, Nos origines chrétiennes, Etude sur les commencements

du christianisme en Suisse Romande, Fribourg. 1921, 141 p, in 8.

<sup>43)</sup> P(ierre) B(iolley), Les Archives de St. Maurice, Annales valaisannes, 5ème année, Nº 1 mars 1921, p. 147-150.

<sup>45)</sup> Paul de Pury, Les séjours du conseiller François de Diesbach à Cressier. (Extraits de son journal), Musée Neuchâtelois, nelle série, 8ème année (1921) p. 100-107.

<sup>49)</sup> La Visite des Eglises du diocèse de Lausanne, en 1416-1417, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, seconde série, tome XI, Lausanne, 1921, IV - 268 p. in 8.

formation du territoire de Lausanne; elle établit d'après les documents publiés, la situation matérielle des abbayes et des prieurés de la Bourgogne romane, soit de la Suisse romande moins Genève, le Valais et le Jura, des origines jusqu'au 12ème siècle. M. Hüffer retrace l'histoire domaniale des abbayes cisterciennes de Bonmont, Montheron, Hautcrêt et Hauterive, de la chartreuse d'Oujon, de l'abbaye des Prémontrés du Lac de Joux, des prieurés clunisiens de Romainmôtier, de Payerne et d'autres maisons religieuses moins importantes; en outre il nous donne pour la même région les possessions de l'évêque de Sion, de l'abbaye de Saint Maurice et du Grand St. Bernard 50). Ce tableau qui met en oeuvre de multiples chartes est utile et consciencieux; on aurait pu semble-t-il, le complèter par des recherches d'archives et par l'étude du rôle des moines dans la colonisation de nos contrées 51); M. Hüffer tient-il toujours compte des résultats de la toponomastique? N'aurait-il pas rajeuni considérablement son sujet en usant de documents géographiques, de plans, de cartes de cadastres? En faisant quelques réserves sur sa méthode nous n'oublions pas que sa tâche était considérable et qu'il a déjà réussi à mettre au point nos connaissances.

C'est en somme, une bonne chronique du couvent des Cordeliers de Fribourg, qu'à composée le père Bernard Fleury; fondé en 1256 par le testament de Jaques de Riggisberg, ce monastère franciscain est un témoin intéressant du développement des minorites en Suisse; il a conservé une bibliothèque précieuse qui a permis au père Fleury de suivre sur place les préoccupations spirituelles de ses prédécesseurs; il a compté des religieux de valeur, tel le gardien Frédéric d'Amberg, mort en 1432, et reçu les visites des empereurs Sigismond, en 1414, et Frédéric IV en 1442, du pape Martin V en 1418; il a été une centre de vie spirituelle même assez agitée, témoin les poursuites contre les hérétiques de 1375; enfin son histoire est intimément liée à celle de la ville de Fribourg, par les fondations pieuses dont il est l'objet et le développement de son tiers ordre, surtout parmi les Béguines. Le père Bernard Fleury énumère toutes les fondations du couvent de 1450 à 1500 et traduit les inscriptions du livre des anniversaires rédigé vers 1518. Sa notice prouve une sérieuse connaissance de l'histoire locale de même que de celle de l'ordre de Saint François et c'est à ce double titre qu'elle nous intéresse 52).

Grâce aux armoiries d'un sceau qui l'ont conduit à de minutieuses vérifications, M. Maxime Reymond corrige la liste traditionnelle des évêques

Zaehringern, Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte, 15ème année (1921) p. 1-25 122-145, 207-232, 261-278.

Dans cet ordre-d'idées, nous pensons en particulier à une très intéressante note de Charles Morel sur le défrichement du Haut Jura, Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, tome II (1901), p. 311-312.

<sup>52)</sup> R. P. Bernard Fleury, Le Couvent des Cordeliers de Fribourg au moyen âge, Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte, 15ème année (1921), p. 26-44, 93-121, 193-206, 279-302.

de Lausanne issue de Mgr. de Lenzbourg. Au lieu de François de Montfalcon c'est François Prévot de Virieu qui doit y prendre place de 1347 à 1354. Cette identification définitive est pour M. Reymond, l'occasion de préciser la biographie de cet évêque François, chanoine de Lausanne dès 1323, membre du Conseil de Savoie, et d'écrire l'histoire de son épiscopat, époque de bonne administration et de peste-noire 53). M. Raoul Campiche a identifié le paginateur d'un manuscrit liturgique de l'Église de Genève décrit par M. Henri Delarue. C'est Hugues Tholopon qui fut chanoine de Genève de 1396 à 1398 et curé de St. Victor 54).

Nous avons rencontré cette année fort peu de travaux relatifs à la Réforme et à l'histoire des églises après la Réforme. La bibliothèque Tronchin, à Bessinge, conserve une sorte de témoignage de reconnaissance adressé par quelques membres de l'Eglise anglaise de Genève en 1588, à Théodore de Bèze 55). M. Hippolyte Aubert le considère cependant comme un texte forgé en 1602 56).

C'est dans une thèse de droit que nous trouverons un exposé clair et concis du régime des cultes sous les lois constitutionnelles de Genève de 1814 à 1907 57).

## Institutions. Histoire économique.

Jura-Bernois: Le travail de M. Beuret-Frantz sur les moeurs et les coutumes aux Franches-Montagnes est surtout une oeuvre de folk-lore. Il n'en mérite pas moins d'être signalé aux historiens de l'ancien Evêché de Bâle tant par la richesse de ses enseignements de toute nature que par la variété des sujets qu'il traite 58). Complètant un précédent travail de M. Juncker, M. Louis Chappuis donne des notes biographiques sur les maitres d'école de Délémont de 1575 à 1808 59).

M. Jules Bourquin à réuni d'amples documents sur le jardin botanique créé à Porrentruy par Antoine Lémane, nommé en 1798, professeur d'histoire naturelle à l'Ecole centrale du Mont-Terrible. La création du jardin date de 1795, mais c'est à l'impulsion de Lémane qu'il dut sa véritable organisation en un jardin de botanique, un jardin de médecine et un jardin d'agri-

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup>) Maxime Reymond, L'Evêque de Lausanne, François Prévot de Virieu, Revue historique vaudoise, 29ème année (1921) p. 363-377.

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup>) F. Raoul Campiche, Note sur un Evangéliaire de la Bibliothèque de Genève, Zeitschrift für Schweizerische Kirchengeschichte. 15ème année (1921) p. 73-75.

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup>) (N. Weiss) Un certificat adressé à Théodore de Bèze et à Calvin par tes réfugiés anglais à Genève, 1558, Bulletin de la Société d'histoire du proteslantisme français. 70ème année (1921) p. 152-153.

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup>) *Ibid.* p. 253-254.

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup>) Edmond Binet, La séparation de l'Eglise et de l'Etat. Son application à Genève. Thèse de droit de Genève. Bellegarde 1921, 154 p in 8.

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup>) J. Beuret-Frantz, Moeurs et coutumes aux Franches-Montagnes, Actes de la Société Jurassienne d'émulation, 2ème série, 25ème volume (1920) p. 81-198.

<sup>59</sup>) Ibid. p. 77-80.

culture. M. Bourquin fait l'inventaire des essences cultivées dans ses parterres et caractérise le rôle joué par cette tentative de science expérimentale à Porrentruy 60).

Vaud: Le règlement de 1790, pour l'école de Vulliens communiqué par le Dr. René Meylan est un témoignage des idées pédagogiques du temps; il fixe pour l'école du village le programme suivant: lire, écrire, chanter, compter, surtout apprendre le catéchisme 61). M. Mogeon extrait d'un document de 1801, quelques chiffres des pensions en vins de Lavaux pavées à divers fonctionnaires 62).

Valais: Mr. J. B. Bertrand a rassemblé d'amples notes sur les procès d'hérésie et de sorcellerie en Valais, du 15ème au 18ème siècle; il a relevé ses textes dans de nombreuses publications et dans quelques dossiers originaux qu'il aurait voulus, avec raison, plus nombreux encore. distingue dans les procès de sorcellerie deux procédures principales, le procès devant le for mixte (inquisition ecclésiastique et tribunal séculier) et le procès devant l'instance civile. Pour expliquer le détail de ces deux procédures, M. Bertrand fait le tableau de l'organisation judiciaire en Valais du 14ème au 18ème siècle. Dans son exposé analytique et chronologique des cas de sorcellerie, il faut retenir une répression terrible racontée par les chroniqueurs au commencement du 15ème siècle, et les poursuites contre les hérétiques au 17ème siècle 63).

Neuchâtel: Claude Olivier, médecin à Payerne, s'excuse, le 16 janvier 1541, auprès des quatre ministraux de ne pouvoir aller soigner un cas de lèpre à Neuchâtel. M. Arthur Piaget publie sa lettre 64). Il réunit ailleurs les renseignements sur les hauts talons de bois, proscrits à Neuchâtel, par les ordonnances de 1686 contre le luxe des habits et des festins 65).

Les notes de M. Röthlisberger sur l'histoire de la musique à Neuchâtel nous mènent de 1832 à 1859. De 1801 à 1832, il ne peut signaler, en fait de manifestations artistiques, que des locations de la salle des concerts pour des usages fort divers. En 1832 se constitue une société de musique et quelques concerts furent donnés jusqu'en 1838; une nouvelle société réussit à vivre de 1846 à 1849; d'autre part M. Röthlisberger peut signaler l'influence féconde de Louis Kurz maître de chant des écoles et créateur des concerts par abonnements. Ce qui manque à Neu-

<sup>60)</sup> Jules Bourquin, Le jardin botanique et le cabinet d'histoire naturelle du département du Mont Terrible à Porrentruy, Actes de la Société jurassienne d'émulation. 2ème série, 25ème volume (1920) p. 23-66.

<sup>61)</sup> Règlement pour l'école de Vulliens en 1792, Revue historique vaudoise, 29ème année (1921) p. 126-128.

<sup>62)</sup> L. Mogeon, Les pensions en vin, ibid., p. 318-319.
68) J. B. Bertrand, Notes sur les procès d'hérésie et de sorcellerie en Valais.

Annales valaisannes. 5ème année, août 1921, p. 151-194.
64) Une lettre du médecin Claude Olivier aux Quatre Ministraux, Musée

Neuchâtelois, nelle série, 8ème année (1921) p. 80.

<sup>65)</sup> A(rthur) P(iaget), Talons de bois, ibid. p. 172-173.

châtel, comme ailleurs en Suisse à cette époque, c'est une institution capable d'encourager les réelles vocations artistiques et de développer une véritable éducation musicale <sup>66</sup>)

Genève: M. Raoul Montandon résume ce que l'on sait du commerce des vins et de la culture de la vigne, dans la région de Genève, à l'époque romaine <sup>67</sup>). Les textes et les amphores ne laissent aucun doute sur l'existence de vignes au bord du Léman du 1er au 4ème siècle. La viticulture subit-elle une crise à l'époque des invasions? M. Montandon le croit; mais il renonce à prolonger son enquête jusqu'au moyen âge. M. Maxime Reymond qui, sauf erreur, a déjâ donné lecture d'un travail sur la vigne vaudoise, trouvera dans l'opuscule de M. Reymond une très bonne introduction.

# Philologie. Histoire littéraire.

M. Luthi se sert de la toponomastique pour étayer ses théories sur la colonisation allamanique de la Suisse Romande <sup>68</sup>). Ses méthodes devront faire l'objet d'un contrôle sérieux de la part des spécialistes avant que nous nous croyons autorisés à résumer et à accepter les conclusions historiques de son travail.

Grâce à un document des archives de Monthey de 1726, M. A. Comtesse propose comme étymologie, du nom des Marmettes donné au célèbre bloc erratique de Monthey, le nom de famille Mermet, « pierre à Mermet » <sup>69</sup>). Le 3 juin 1488 un sieur « Tismac » était reçu à la bourgeoisie de Neuchâtel; M. Arthur Piaget établit d'après les comptes du 15ème siècle, que ce nom de famille est un nom de métier « tisnac » ou « ticmac » pour « Tischmacher » <sup>70</sup>).

M. Eugène Ritter a retrouvé dans le nécrologe de Talloires, à la date du 27 avril 1486, la mention du décès de Jaques de Bugnin, l'auteur du « Congié près du siècle régulier » réédité par M. Arthur Piaget <sup>71</sup>). Le vénérable professeur genevois nous parle aussi de Claude Huart de Paris, mathématicien, mort à Genève, le 4 juillet 1728 <sup>72</sup>). Le testament de

<sup>&</sup>lt;sup>66</sup>) Edmond Röthlisberger, Le passé musical de Neuchâtel. Ibi d. p. 29-38, 146-160.

<sup>67)</sup> Raoul Montandon, Mélanges d'archéologie et d'histoire genevoise. Le commerce des vins dans la Genève gallo-romaine et l'origine de notre vignoble, Genève, 1921, 23 p. in 8.

<sup>68)</sup> Der Pionier, 1921.

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> A(Ifred) C(omtesse), Sur l'origine du nom de la pierre des Marmettes, Annales valaisannes, 5ème année, Nº 1, mars 1921, p. 144-145.

<sup>70)</sup> A(rthur) P(iaget), Un nom de famille neuchâtelois au 15ème siècle, Musée neuchâtelois, nelle série, 8ème année (1921) p. 164-165.

<sup>71)</sup> Eugène Ritter, Jacques de Bugnin, Revue historique vaudoise, 2ème

année (1921) p. 239.

Tagine Ritter, Claude Huart traducteur des Hypotyposes de Sextus Empiricus, Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français, 70ème année (1921) p. 107-115.

Huart contient quelques éclaircissements sur la situation matérielle et intellectuelle de ce religionnaire réfugié à Genève. M. Ritter à cherché à connaître ses idées par sa traduction de Sextus Empiricus. Pour lui Huart représente « un notable témoin de son époque, du succès des idées de Bayle »; dans cet esprit sincère et respectueux, on sent poindre le doute. Les excellentes notes bibliographiques des Annales Jean-Jacques Rousseau nous dispensent de signaler ici les nombreux travaux consacrés à la vie et à l'oeuvre du citoyen de Genève. L'historien fera bien cependant de retenir les éditions de lettres inédites qu'enrichit M. Alexis François de notes et d'introductions; ces textes inédits dont M. Théophile Dufour a déjà recueilli une très riche moisson, demeurent par leur contenu et par la bonne méthode de l'éditeur des documents genevois du plus haut intérêt <sup>73</sup>).

## Archéologie. Histoire de l'art.

M. Ritter a repéré, dans un bas fond du lac de Neuchâtel, entre Cudrefin et Portalban l'emplacement d'une pirogue lacustre. Découverte en 1895, la pirogue y était encore en 1900 et en 1906. Il vaudrait la peine de la retirer <sup>74</sup>).

L'an passé, M. W. Deonna étudiait l'inscription « Libero Patri Cocliensi ». En 1919 M. Toutain se demandait si les terriers et le cadastre de St. Prex ne donneraient pas l'explication de l'épithète topique de *Cocliensis* 75).

D'après des renseignements communiqués par le président de l'association *Pro Aventico*, M. Frank Olivier, MM. A. Naef et Bosset viennent de retrouver une poterne à Avenches, sise dans l'enceinte, sur l'emplacement de la route de Faoug soit sur le chemin qui conduisait au port d'où venaient les matériaux de construction <sup>76</sup>). M. Cailler reproduit le dessin d'une tête de guerrier gravée sur un morceau de calcaire blanc, à Avenches <sup>77</sup>). La découverte d'un petit trésor de monnaies impériales dans le sous sol de la route cantonale, à 500 m. d'Allaman, ne peut donner lieu, pour le moment à des constatations archéologiques de plus vaste portée; sur le territoire du domaine de Vidy, M. Julien Gruaz a relevé trois tracés de petites constructions et quelques exemplaires de poteries de Lezoux et de la Graufesenque, et plus au sud, un édifice rectangulaire qu'il croit être un bâtiment public <sup>78</sup>). Les fouilles

<sup>74</sup>) Fernand Louis Ritter, Découverte d'une pirogue lacustre en pays fribourgeois, Annales fribourgeoises, 9ème année (1921) p. 138-142.

<sup>78</sup>) Julien Gruaz, Fouilles d'Allaman et de Vidy 1920-1921, Ibid. p. 240-249.

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup>) Jean-Jacques Rousseau, Autographes de jeunesse, (1728-1762), Semaine litteraire, 29 ème année (1921) p. 508-511, 522-523, 548-550. M. Alexis François publie sous ce titre des lettres tirées d'un dossier de la famille de Saussure.

Revue historique vaudoise, 29ème année (1921) p. 219-222.
 Découverte d'une nouvelle porte d'Aventicum, ibid. p. 191-192.

<sup>77)</sup> P. Cailler, Note sur une gravure romaine trouvée à Avenches, Revue historique vaudoise, 29ème année (1921) p 222-223.

archéologiques poursuivies à Payerne par M. A. Naef ont révélé, dans les substructions du *Vendo*, ancien parloir de l'abbaye, une belle inscription du 2ème siècle de notre ère. M. Frank Olivier qui en fait une première publication y voit une dédicace à la déesse *Aventia* déjà connue par trois inscriptions <sup>79</sup>).

Un examen de l'aspect extérieur de l'église de Payerne, de son appareil, de sa décoration et de son plan fournit à M. Théodore Naef l'occasion d'appréciations intéressantes sur les phases constructives de l'édifice 80). Pour lui, la nef serait le seul vestige du sanctuaire primitif, du 10ème siècle, approximativement; l'abside et la tour Saint Michel par contre seraient postérieures et dateraient du 12ème siècle; ces hypothèses qui diffèrent sensiblement des propositions de Rahn pourront être vérifiées lors d'une restauration qui semble prochaine de la plus grande des églises romanes de la Suisse.

André Rutzenweig orfèvre, originaire d'Augsbourg est l'auteur d'une belle monstrance datée de 1508, et acquise en 1899 par le musée de Berne des paroisses de Laufon. MM. Arthur Piaget et Léon Montandon ont rassemblé toute une série de notes sur cet artiste, mort à la fin de 1516 ou au début de 1517. Devenu bourgeois de Neuchâtel, il avait francisé son nom en André de la Ruthe 81).

Deux portraits publiés par M. Reutter et acquis pour le musée de Valangin sont intéressants pour l'histoire du costume neuchâtelois à la fin du 18ème siècle 82). L'un d'eux, celui d'une dame du Locle est signé « Dd Boudon ». M. Charles Roch identifiera cet artiste genevois dans un prochain article de *Pages d'Art*.

Les documents rassemblés par M. Alfred Chapuis sur les trois automates Jaquet-Droz du Musée de Neuchâtel sont des représentations graphiques, datant des années 1825-1830, et 1846-1847; en 1846, le joueur d'harmonium, le dessinateur et l'écrivain étaient à la foire de Leipzig <sup>83</sup>). Ailleurs M. Montandon compulse des notes généalogiques sur la famille Jaquet-Droz, cependant que M. Chapuis décrit deux tabatières à oiseaux chantants, signés «Jaquet-Droz et Leschot» et que M. E. Bähler signale l'exposition de trois automates Maillardet à Berne, en avril 1804 <sup>84</sup>).

<sup>&</sup>lt;sup>79</sup>) Frank Olivier, Une nouvelle inscription à la déesse Aventia., Ibid. p. 26-31.

<sup>80)</sup> Théodore Naef, l'Eglise abbatiale de Payerne, Revue historique vaudoise, 29 ème année (1921) p. 176-188.

<sup>81)</sup> Arthur Piaget et Léon Montandon, Un orfèvre neuchâtelois, Musée neuchâtelois, nelle série, 8ème année (1921) p. 39-46.

<sup>82)</sup> Louis Reutter, Costumes neuchâteleis de la fin du 18ème et du commencement du 19ème siècle, ibid. p. 108-109.

<sup>88)</sup> Alf. Chapuis, Nouveaux documents sur les Androïdes Jaquet-Droz, Musée neuchâtelois, nelle série, 8ème année (1921) p. 113-123.

<sup>84)</sup> *Ibid.* p. 166-168, 168-171.

## Généalogie. Héraldique.

La famille d'Aubonne, de Franche Comté n'est point une branche de la famille des dynastes vaudois de ce nom. Sur ce point M. Max Prinet 85) apporte un complèment à la notice de M. Galbreath sur les sceaux des seigneurs d'Aubonne M. Pierre de Zurich n'a épargné ni son temps ni sa peine pour dresser un grand tableau de la famille de Billens, dans tous ses degrés du 13ème siècle au 16ème siècle; sa généalogie peut être citée comme un modèle; chaque personnage reçoit sa fiche justificative avec une ample moisson de renseignements tirés aux sources et de fortes observations critiques 86). C'est à la fois avec beaucoup d'érudition et un goût très sûr que le Comte Pierre de Viry continue l'Armorial de Savoie du comte de Foras. Les lecteurs suisses des trois dernières livraisons parues n'admireront pas seulement les planches de magnifique héraldique, peintes par M. de Viry; ils trouveront dans les notices et les tableaux dressés par ses soins une riche documentation qui touche souvent à notre pays; les articles de ces trois livraisons sont celles des familles, Richard, de Richard, Rivérieulx, Rivoire, de Roberty. A l'article de Riddes, M. de Viry plaide en faveur de l'origine valaisanne de cette famille, établie au 14ème siècle à Flumet 87).

Grâce à M. Frédéric Th. Dubois, M. Galbreath a étudié à la Bibliothèque cantonale vaudoise un recueil de dessins formé par F. de Gingins et qui contient des reproductions de costumes, monnaies, meubles et surtout de 103 sceaux. Dans cette dernière série, il identifie un sceau de Berthold IV de Zaehringen, au type pédestre; l'original a disparu avec la charte de donation de la ville de Vienne en Dauphiné, de 1157; de ce type, M. Galbreath ne connait que trois sceaux des Zaehringen, du 12ème siècle, et un sceau du 13ème siècle du comte Louis de Homberg 88). En 1918, les Archives héraldiques publiaient un gonfanon du 14ème siècle, écartelé aux armes Savoie et Blonay. M. d'Arcollières propose d'y reconnaitre un souvenir de l'alliance Blonay de la Palud-Varambon; dans ce cas la croix qui devrait être d'hermine, aurait perdu par l'oeuvre du temps ses mouchetures 89).

Complétant un précédant travail, M. Maxime Reymond publie la

<sup>85)</sup> Max Prinet, Les armoiries de la famille d'Aubonne, Archives héraldiques suisses, 34ème année (1920) p. 145.

<sup>86)</sup> Pierre de Zurich, Histoire et généalogie de la famille seigneuriale de Billens, Annales fribourgeoises, 9ème année (1921) p. 145-164.

<sup>§87)</sup> Armorial et nobiliaire de Savoie, 5ème volume, livraisons 11, 12, 13. Grenoble, in 4.

<sup>88)</sup> D. Galbreath, Un sceau inédit de Berthold IV de Zaehringen, Archives héraldiques suisses, 35ème année (1921) p. 11-14.

<sup>89)</sup> d'Arcollières, A propos du gonfanon aux armes de Blonay du 14ème siècle, Ibid., 34ème année (1920) p. 141-142.

lettre d'armoiries concédées par l'empereur Sigismond, en 1415, à Rodolphe Cerjat 90).

M. Alfred d'Amman poursuit ses études sur les lettres d'armoiries et de noblesse, concédées à des familles fribourgeoises, il passe successivement en revue les diplômes Wehrly (1582), Du Crest (1588), Du Moulin ou de Moulin soit de Molin (1541), de Saint Bernard (1600), Fleuriet (1620), Brunisholz (1625), Koenig dit de Mohr (1624 et 1631), Gapany (1635), Vissaula (1637), Hans (1640), Boccard (1640), Gottrau (1640), de Reynold (1647). Tous ces documents lui fournissent l'occasion de précieux développements héraldiques et biographiques 91).

Le projet de M. Hubert de Vevey mérite d'être loué; il consiste à publier un catalogue des *ex libris* fribourgeois inédits; M. de Vevey commence par les ex libris d'Affry, d'Alt, Amman, Astheimer, et joint au recueil de ses planches de bonnes notes de biographie <sup>92</sup>). Une plaquette imprimée en 1587 et qui à pour auteur Fridolin Lautenschlager contient une gravure aux armes d'Affry que M. Frédéric Th. Dubois croit pouvoir attribuer à Grégoire Sickinger <sup>93</sup>).

L'enseigne de l'auberge communale du Lion d'or à Mézières, porte les armes de ses anciens propriétaires, au 18ème siècle, les de Watteville <sup>94</sup>). Un drapeau conservé à Genollier, et commandé à Genève en 1775, donne les armoiries de la commune « d'azur à trois arbres au naturel sur une terrasse de sinople »; actuellement, par scrupule héraldique, Genollier porte d'argent à trois arbres de sinople sur une terrasse de même <sup>95</sup>).

La classe de Lausanne réunissait les pasteurs de l'arrondissement ecclésiastique pourvus d'une cure ou d'un diaconat; à sa tête se trouvait un doyen; le sceau de la classe figure un ange portant une bible; M. Frédéric Th. Dubois l'a retrouvé sur une lettre de 1842 signée du doyen Monneron 96).

Paul E. Martin.

<sup>90)</sup> Maxime Reymond, Lettres d'armoiries accordées à Rodolphe Cerjat en 1415, Ibid. p. 131-133.

<sup>&</sup>lt;sup>91</sup>) Alfred d'Amman, Lettres d'armoiries et de noblesse concédées à des familles fribourgeoises, Archives héraldiques suisses, 34 ème année (1920) p. 106-122, 35 ème année (1921) p. 16-29.

<sup>92)</sup> Hubert de Vevey, Les anciens Ex libris Fribourgeois armories, Annales fribourgeoises, 9ème année (1921) p. 165-175.

<sup>93)</sup> D(ubois), Gravure sur bois aux armes d'Affry, Archives héraldiques suisses, 34ème année (1920) p. 137-138.

<sup>94)</sup> Dr. René Meylan, Enseigne héraldique, Archives héraldiques suisses, 34ème année (1920) p 144-145.

<sup>&</sup>lt;sup>95</sup>) R(ené) M(eylan) et A(ndré) K(ohler), Armoiries de communes vaudoises, Revue historique vaudoise, 29ème année (1921) p. 31.

<sup>96)</sup> F. Th. Dubois, Le sceau de la classe de Lausanne, Archives héraldiques suisses, 34ème année (1920) p. 140-141.